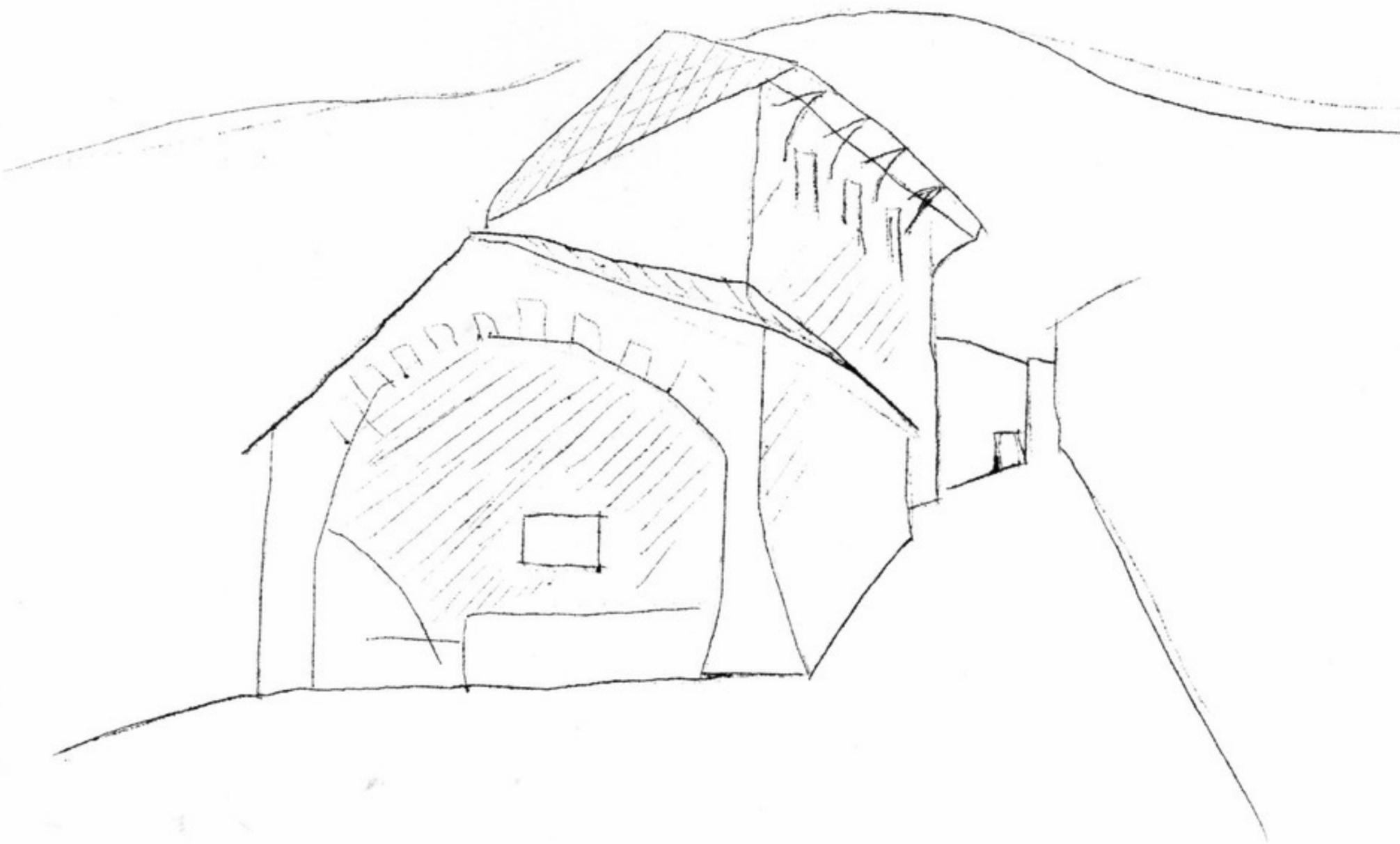


ECHOOS

DIE

LHUIS

N° 17



ECHO DE LHUIS N° 17 NE DOIT PAS MOURIR

Voici le deuxième numéro que nous tirons avec du déficit.

Avant de faire appel à vous, nous avons attendu que les vacances se passent, attendu pour voir si l'argent arrivait.

- Depuis que le journal existe :

- Nous avons reçu des dons généreux..... 1.825,-- frs

- Nous avons dépensé: stencils, encre, papier du N° 1 au N° 15..... 1.711,-- frs

Le prix de revient du numéro est d'environ: 0,50 fr.

C'est très peu au niveau individuel; mais très cher payé par un seul petit nombre.

Nous lançons donc un appel urgent à la générosité de tous ceux qui estiment que le journal doit continuer à vivre.

Je sais, souvent vous n'avez pas de monnaie: "Je donnerai la prochaine fois, et puis on oublie", en toute bonne foi bien sûr.

Mais cette fois-ci, il devient urgent de ne plus oublier. Vous qui ne pouvez aider à sa publication directe (tirage, distribution) parce que vous travaillez, vous avez des enfants, pas de voiture.....

- Vous pouvez PAR VOS DONNS participer à l'élaboration de ce que quelques uns ont élaboré avec votre accord et sur votre demande.

- Vous pouvez PAR VOS ARTICLES participer à la découverte d'un pays que d'autres connaissent moins bien parce qu'ils ne travaillent pas sur place.

- Vous pouvez, si vous n'aimez pas écrire, NOUS RACONTER des anecdotes, des histoires drôles.....

POURQUOI n'y aurait-il pas de nouvelles rubriques à notre journal ?

L'information municipale est notre premier but.

L'échange d'idées et l'ouverture d'esprit notre second but.

RAPPELEZ-VOUS chacun peut écrire dans le journal, en signant ses articles, ou en les racontant à l'un de ceux qui bénévolement ont accepté de s'en occuper.

Nous vous rappelons le nom de ceux à qui vous pouvez donner vos dons ou vos articles :

- | | |
|------------------------|----------------|
| Mme CARREL Simone | LA GUILLOTIERE |
| Mr GUIGARD Antoine | LHUIS |
| Mr GARIN Michel | Saint MARTIN |
| Mr PLANTIN Michel | LHUIS |
| Mr DEGLISE Gérard | LHUIS |
| Annick et Daniel FAVRE | Saint MARTIN |

Annick FAVRE.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 1979

Trois membres sont excusés: Mme FAVRE, MM. POUCHOY et GRESILLON.

Après examen, le Conseil municipal donne un avis favorable à la demande de permis de construire présentée par Mr J. BALME pour l'aménagement d'une résidence Au Poulet. Il décide de ne pas donner suite à la requête de Mr A. MARTIN pour sa demande d'une lampe d'éclairage public à l'entrée de sa propriété.

- Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal prend une délibération pour l'installation d'un poste téléphonique au local des pompiers, qui permettra une liaison directe avec la gendarmerie afin de faciliter les interventions.

Le coût de cette installation s'élèvera à 700 frs.

- De même, Le Conseil Municipal prend une délibération pour autoriser le Rugby-Club à entreprendre les travaux d'électrification du terrain de Rugby, et permettre au club d'obtenir une subvention de 35% (Jeunesse et Sport) sur le montant global des dépenses à sa charge.

- Le conseil examine le devis proposé par M. RAMEL Jean-François pour les travaux d'électrification de l'église.

Ce devis s'élève T.T.C. à 11.461 frs.

La lustrerie et une partie des travaux, seront pris en charge, jusqu'à concurrence d'une somme d'environ 5.000 frs, par la paroisse, le reste par la commune.

- Le Conseil examine le compte rendu des travaux de l'immeuble P.T.T.

Les dépassements sur les différents lots d'adjudication se répartissent ainsi:

Sanitaire et chauffage: 1.440 frs

Il est dû à l'augmentation de la capacité de la chaudière dans la perspective d'une extension du chauffage à tout le bâtiment.

Maçonnerie: 4.536 frs

Plâtrerie: 1.255 frs

Carrelage: 33 frs

Electricité: 4.469 frs

Menuiserie: 9.331 frs

Pour ces deux derniers lots, l'important dépassement résultant de travaux non prévus au départ, et commandés en cours de réalisation par l'administration des P.T.T.

Mr le Maire a obtenu que cette dernière les prenne à sa charge.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 160.000 frs plus les honoraires d'architecte.

La location de l'immeuble passe, à compter du 1/7/79, à 11.000 frs par an, pour une durée de 3 ans; ensuite elle sera réactualisée.

LU POUR VOUS A LA GRILLE DE LA MAIRIE

POSTES & TELECOMUNICATIONS

Centre de constructions des lignes de BOURG EN BRESSE

BOURG EN BRESSE le 7 septembre 1979

à Monsieur le Maire de LHUIS

01680 LHUIS

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, chaque année, de nombreux coups de fusil de chasse détériorent les câbles téléphoniques.

Je vous précise que l'enveloppe extérieure des câbles téléphoniques aériens étant en matière plastique, celle-ci se referme après le passage des plombs, qui cassent les conducteurs métalliques intérieurs.

De ce fait, le défaut est très difficile à localiser et mon service n'est pas toujours en mesure de réparer très rapidement le câble endommagé.

De tels coups de fusil présentent donc de graves conséquences pour les usagers et pour mon administration.

Aussi je vous serais obligé de porter ces faits à la connaissance de votre conseil municipal, des sociétés de chasse intéressées et de vos administrés.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

L'Inspecteur Principal: P. DUSSAUGE.

M A R I A G E S

Célébré en la mairie de DIEULIVOL (Gironde)
entre:

Mr PELLETIER Georges, Gilles
Technicien en électronique
domicilié à CHARENTONOD - 01680 LHUIS

et

Melle GUILLOU Joëlle, Catherine
Secrétaire
domiciliée à 33580 DIEULIVOL

Célébré en la mairie de LHUIS, le 22/9/1979

entre:

Mr Simon, Jean-Joseph ALBERT
Technicien
domicilié à GUERSTLIN Moselle

et

Melle Michelle, Joséphine BONNARD
commerçante
domiciliée à LHUIS - Ain

Célébré en la mairie de LHUIS le 22/9/1979

entre:

Mr Patrick, Albert, Maurice PICAUVET
chauffeur-livreur
demeurant 92120 - MONTROUZE

Et
Melle Odile LOYNET
Ouvrière sur bois
demeurant 01680 LHUIS - Hameau de la Plaine.

BIENVENUE à Mr et Mme SIMONET, nouveau Receveur des Postes.

ENTENTE SPORTIVE LHUIS - GROSLEE - SAINT BENOIT

Cet article a pour but tout d'abord d'adresser nos plus vifs remerciements à la population de LHUIS qui nous a réservé un chaleureux accueil lors de la vente de tartes que nous avons effectuée le 14 JUILLET dernier.

Ensuite, il nous a paru utile de présenter notre club aux Lhuisards car, lors de l'opération citée ci-dessus, nous nous sommes aperçus que beaucoup de nos amis et voisins ignoraient qu'il existait un club de football dans la commune. Or, si les compte-rendus des journaux ne font apparaître que le nom de GROSLEE, ce club regroupe les communes de LHUIS, GROSLEE et SAINT BENOIT. Au sein de notre entente, les Lhuisards sont majoritaires. En effet, le bureau composé de 12 membres, y compris Mr PENELLE, Président d'honneur, comprend 5 membres actifs de LHUIS, à savoir les 2 vice-présidents, le secrétaire et le secrétaire-adjoint, ainsi qu'un membre.

Les joueurs sont également en majorité de LHUIS, surtout parmi les jeunes. Dernièrement, de jeunes poussins (7 à 10 ans), venus de la montagne, sont venus grossir nos effectifs.

Ceux-ci comprennent actuellement: 24 seniors, 9 juniors, 6 cadets, 6 minimes, 6 pupilles et 14 poussins, soit un effectif total de 67 joueurs.

Bien sûr, l'encadrement de ces joueurs pose de nombreux problèmes et les candidatures d'éventuels dirigeants seraient les bienvenues.

Toutes ces équipes disputent le championnat régional du BUGEY.

L'équipe senior A dispute le championnat de seconde série et l'équipe senior B celui de la troisième série. Si le départ semble laborieux il faut toutefois signaler que l'équipe fanion s'est brillamment qualifiée pour le second tour de la coupe Emile FAURE (coupe du district).

COMPOSITION DU BUREAU

Président d'honneur: Mr PENELLE Antoine, Maire de GROSLEE

Président actif: M. MERMILLOD Marcel

Vice-Présidents: M. GARIN Michel et COINDARD Jean-Louis

Trésorier: GUIGARD Gilles

Trésorier-adjoint: BOULON Jean-Paul

Secrétaire: LEGRAND Michel

Secrétaire-adjoint: PARIS Michel

Membres: LOYNET Alain, DE BONI Jean-Louis, LUILLIER Georges.

Cette présentation étant faite, nous espérons que quelques uns d'entre vous viendront voir jouer et encourager ces jeunes gens qui n'ont d'autre but que de se réunir et de mettre en commun cette passion pour le ballon rond, et de passer, chaque dimanche, un bon moment de détente.

Une précision encore: le ballon rond ne fait aucunement concurrence au ballon ovale et chaque fois que l'occasion s'en présente, c'est avec grand plaisir que nous encourageons nos amis du rugby-club de LHUIS avec qui nous entretenons d'excellentes relations.

LETTRE OUVERTE à Monsieur le Maire de LHUIS

Aujourd'hui, je m'adresse à vous, Monsieur le Maire, en tant qu'ex-candidat aux dernières élections municipales; si ce titre honorifique ne me confère aucun droit, par contre il m'implique certains devoirs envers les électeurs qui m'ont fait confiance.

J'ai assisté, en spectateur attentif, à de nombreuses réunions du Conseil Municipal, ce qui m'a permis de faire quelques constatations. Je vous livre la première objectivement et en toute amitié.

Au cours des discussions concernant des projets importants (salle des fêtes, plan d'assainissement, qui lui est resté "en plan") j'ai remarqué une certaine réticence de votre part lorsque vous abordiez le problème du financement. Connaissant votre sensibilité, qui doit être soumise à rude épreuve, je comprends mieux votre allergie à l'augmentation des impôts.

Ce souci de préserver les deniers publics vous honore, cependant les travaux envisagés, présentement salle des fêtes, s'avèrent nécessaires, voire urgents. La vie, la renommée du village en dépendent pour une large part. Sachant les nombreuses difficultés que vous avez à surmonter, je vous apporte mon soutien moral, c'est très peu, je le sais, mais je viens aussi vous faire part d'une suggestion. Ce n'est certes pas une solution miracle, capable de régler tous vos problèmes, mais qui mérite tout au moins, je le pense, de retenir votre attention. C'est une idée qui n'est pas préconçue, puisqu'elle a germé dans mon esprit dès l'année 1971. Je n'en revendique pas cependant la paternité - elle n'est pas farfelue, fantaisiste, utopique, ou l'oeuvre d'un plaisantin, bien qu'elle puisse le laisser paraître, elle est peut être un tantinet révolutionnaire, mais surtout réaliste. Mon intention n'est pas de monopoliser les bonnes idées, pour des raisons plus ou moins obscures, mais de vous les soumettre afin que vous puissiez en tirer les conclusions.

Je termine ce préambule en parodiant un célèbre slogan " à LHUIS nous n'avons pas de sou, mais nous avons des idées ".

Voici cette solution :

Elle consiste simplement à l'exécution de certains travaux (aménagement - restauration etc...) par les conseillers municipaux. Cette main d'oeuvre gratuite, vous permettrait de réaliser de substantielles économies donc, d'équilibrer plus facilement votre budget.

Vous avez la chance, Monsieur le Maire, d'avoir parmi vos conseillers des représentants de divers corps de métier, dont la compétence est indéniable (maçon, menuisier, peintre, plombier) qui formeraient l'ossature de l'équipe. Je suis sûr que tous les conseillers se feraient un devoir de participer ainsi activement à la vie communale, à la sauvegarde du patrimoine, à la résurrection et à l'épanouissement de notre village. Cet esprit d'abnégation, ce civisme seraient un bel exemple pour les générations futures.

Vous pourriez également solliciter le concours de volontaires, je pense en particulier aux jeunes qui ne demandent qu'à s'extérioriser. Pour cela on doit leur faire confiance et leur inculquer le sens des responsabilités, car ne l'oublions pas, ce sont eux qui demain seront les gestionnaires de la commune.

Inutile de préciser que je me tiens à votre disposition le cas échéant.

A. GUIGARD.

Chers lecteurs,

La lettre ouverte que vous venez de lire a été écrite avant la réunion du Conseil Municipal du 18 septembre 1979, au cours de laquelle le projet de construction de la salle des fêtes a été adopté. Je ne peux que me réjouir de cette décision, en espérant toutefois que les travaux débutent le plus rapidement possible.

Je ne voudrais pas terminer sans tirer un grand coup de chapeau à Marcel BONNARD qui n'a pas ménagé ses efforts pour qu'enfin aboutisse ce projet dont il rêvait depuis longtemps et dans lequel il avait mis tout son cœur.

C'est en effet lui qui a conçu et réalisé le plan initial de ce bâtiment qu'il a voulu fonctionnel, mais surtout d'un coût supportable pour le budget communal.

Si demain LHUIS peut s'enorgueillir de posséder une salle des fêtes digne d'un chef-lieu de canton, remercions notre adjoint dont le rôle a été prépondérant.

J'ai la conviction profonde que cette action méritait d'être connue de vous lecteurs qui ignorez la plupart du temps le comportement de vos conseillers.

Qu'il me soit permis aujourd'hui de rendre ce modeste hommage à un conseiller entièrement dévoué à la cause communale.

A. GUIGARD.

+++++

J' AI VISITE MALVILLE

Le samedi 22 septembre 1979, une quarantaine d'élus locaux: conseillers généraux, maires, adjoints et conseillers municipaux (représentants des communes de l'Ain, Isère, Savoie) de l'Association Interdépartementale des élus locaux opposés à Super Phénix ont été reçus par les responsables de l'E.D.F. Monsieur BARBERGER et Monsieur SCHMIDT, lors d'une visite du chantier de MALVILLE.

A l'occasion de la discussion qui a suivi la visite du chantier, les responsables nous ont confirmé:

- 1° - la probabilité d'extension de la centrale à 3 réacteurs.
- 2° l'éventualité d'une usine de retraitement de déchets radioactifs dans la région (LA HAGUE étant située à l'autre bout de la FRANCE).
- 3° - Nous avons eu la confirmation de l'inexistence d'un plan ORSEC - RAD (organisation des secours en cas de radiation) pour MALVILLE en cas d'incident.

Débrouillez-vous Messieurs les Maires

Donnez ordre et contrordre Messieurs les Préfets

Souvenez-vous de HARRISBURG (Pennsylvanie)

- 4° - Les responsables E.D.F. nous ont affirmé qu'il y aurait des rejets radioactifs dans le RHONE et l'atmosphère. (les termes rejets radioactifs dans le Rhône et l'atmosphère sont d'ailleurs portés en toutes lettres sur les plans de la Centrale, présentés par E.D.F. aux visiteurs).

Les élus présents dans la salle se sont révoltés contre la non publication au public du taux de ces rejets.

Pourquoi ne veut-on pas les publier et nous les commenter ?

LES ELUS LOCAUX DEMANDENT :

- la levée de tout secret sur les risques nucléaires qu'encourt la population.
- la publication du plan ORSEC-RAD.

LES ELUS LOCAUX PROPOSENT:

- une autre politique énergétique basée sur le respect de l'équilibre écologique et la sécurité des populations présentes et à venir.
- l'arrêt du gaspillage des ressources et du pillage du tiers-monde.

Sachez que l'Association des Elus Locaux opposés à Super-Phénix organisera une autre visite du chantier de MALVILLE, au printemps.

Vous, élus qui seriez intéressés, prenez contact sur le canton auprès de Annick FAVRE - LHUIS - tél. 39-81-90.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 OCTOBRE 1979

ABSENTS: MM. DUCOLOMB - Jean VUILLEROT - Jean VAUDRAY.

I - Permis de construire :

- 1 - M. PINGEON, construction à St Martin
- 2 - M. TRICION, hangar agricole à Ansolin.

II - Rugby

Une lettre du sous-Préfet prévient Monsieur le Maire que les travaux d'électrification du terrain doivent être entrepris sur le budget communal, en tant que propriétaire. En aucun cas, l'association du Rugby ne peut entreprendre les travaux.

L'Association sportive peut participer à la réalisation sous forme de don fait à la commune.

Le montant des travaux commandés par l'association, prévus par l'Entreprise POLO de Saint GENIX SUR GUIERS est de 94.464,02 frs
Le financement peut être fait:

- Par subvention de 35% de la somme.
- par crédit de la CAISSE D'EPARGNE de BELLEY, à un taux de 8,75% sur 12 ans pour la différence.

Le Conseil prend la délibération de faire exécuter les travaux, sous réserve que la Société de Rugby fasse un don annuel à la commune du montant du remboursement de l'annuité de crédit, déduction faite de la subvention.

III - Electricité de l'église:

Le devis d'électrification de l'église de l'entreprise PERNOUD se monte à 3.920 frs hors taxes.

IV - Salle des fêtes :

Le trésorier Général envoie le compte-rendu suivant:

Pour une dette prévisionnelle de 924.000 frs, le financement peut se faire comme suit:

- 35% de subvention de l'Etablissement public régional.
- reste 600.000 frs à la charge de la commune prêté par la Caissé de BELLEY.

L'annuité payée par les impôts locaux serait d'environ 75.000 frs.

La salle des fêtes ne peut être programmée avant 1981.

V - Coupes de bois - Affouage -

Voici les numéros de parcelles, les lieux-dits en fonction des hameaux sur lesquelles il est possible de couper du bois:

LHUIS - CONAND - MILIEU	N°16	La Mararéaz
CHARANTONØ - St MARTIN	N°16	La Boissière
ANSOLIN	N°16	Le Challe
RIX - LE CARRE	N°16	Mont Cerf

Les gens intéressés sont priés de s'adresser à la commune.

VI - Réunion de Commission des bâtiments:

Samedi, 13 octobre, la commission des bâtiments s'est réunie pour donner son accord quant à la face de la Poste.

Il avait été prévu ultérieurement de crépir les 2 façades visibles.

Mais au moment du décrépiage, les pierres se sont révélées en bon état.

Les deux façades seront donc faites en pierres apparentes.

VII - Situation scolaire:

Situation actuelle

98 élèves

Classe enfantine: 27

CP/CE: 25

CE 2 CM1 CM2: 36

Seuil de création d'une 4^{ème} classe: 85

Evolution pour les 3 années à venir

1980/81: 9

1981/82: 87

1982/83: 88 à 90

En suivant l'ovale

La saison vient de débiter pour le club local. Cette année il évoluera en 3ème série avec Belley, Chasse/Rhône, Simandre, Cours, Genas, Ecully et Mions. D'autre part en challenge, il sera opposé à 2 clubs de 2ème série Montrevel et Pont de Chéruy.

La saison s'annonce bonne, sur le plan effectif, car le premier match officiel (contre Montrevel) Lhuis a réussi à aligner 33 joueurs.

Début Septembre, le rugby club a organisé sa fête annuelle. Comme la précédente cette fête a connu un énorme succès, non seulement sur le plan sportif, mais aussi sur le plan financier et attractif. Qu'elle ne fût pas la joie des dirigeants et joueurs, de voir, le dimanche soir, beaucoup de couples de Lhuis et d'ailleurs, jeunes et moins jeunes, apporter leurs soutiens au club par leurs présences. Cette fête, c'est certain, ne demande qu'à prendre encore plus d'ampleur.

A l'occasion de cette fête, le club avait organisé une souscription, le gagnant est Mr Bonenfant (Gendarme stagiaire), le 2ème, Melle T.Soudan, 3ème, Mr Dalloz (Lhuis). Le club remercie toutes les personnes qui en achetant des billets de souscription ont aidé le club, ainsi que toutes celles qui ont fait des dons, et, notamment la S.A. David Félix (500 Frs), Mrs Dalloz, Goindard, O. Nambotin (50 Frs) ainsi que celles qui ont offert des coupes.

Le Rugby- Club vous donne rendez-vous le dimanche 21 Octobre, pour le grand rendez-vous : Le Derby LHUIS-BELLEY.

SOU des ECOLES

Avec la rentrée, le Sou des Ecoles va reprendre son entrain. Lors de la réunion générale du 21 Septembre, un tableau d'activités a été dressé. Tout d'abord, le concours de belote (amateurs des cartes prenez note) pour le 24 Novembre en soirée, puis la fête de Noël, pour le dimanche après-midi 23 Décembre (Le Père Noël passera pour tous les écoliers). Un bal sur invitation, pour courant Avril (Les cartes seront à réclamer auprès des membres du bureau).

Diverses sorties sont prévues pour petites et grands. Ski de fond à Innimond pour les 2 classes (Les plus grands de Mme Traina et Mr Déglise). Visite d'un parc pour les classes de Melle Janicot et les petits de Mme Traina.

Je précise que pour le ski de fond aucun achat n'est à faire. Innimond loue les skis et les chaussures pour une somme modique. Seul un vêtement chaud sera à prévoir.

Le bureau accepte, avec plaisir, le volontariat de Madame Rodet pour l'aider dans ses tâches. Merci Mme Rodet à qui nous souhaitons de donner une impulsion nouvelle à notre société.

Bien entendu, sont programmés, le voyage scolaire qui connaît toujours un succès et la fête de fin d'année.

L'Ecole de Musique fonctionnera très prochainement. Les inscriptions se font actuellement. Tous les Jeunes qui désirent poursuivre, améliorer ou apprendre le do. Si. ré. sont cordialement invités à se faire inscrire auprès de Mr Déglise. Si un certain nombre d'adultes désirent participer au cours, nous étudierons la question. Se faire inscrire rapidement.

Le Sou des Ecoles souhaite que toutes ces activités connaissent un succès grandissant. Ce serait une récompense pour le bureau qui ne ménage pas des efforts en vue d'essayer de faire " quelque chose " pour tous les enfants qui fréquentent les classes de Lhuis.

Un petit mot sur l'effectif des classes. Cette année 88 Elèves sont actuellement inscrits aux 3 classes. Cet effectif permet d'envisager la création d'une 4 ème classe. Une idée de la progression des élèves:

1974 = 64 élèves
1978 = 81 élèves
1979 = 88 élèves
1981 = 91 élèves.

Notre C.E.S. ne s'impose-t-il pas ? Vous trouverez à propos de celui-ci un mot dans le compte rendu du Conseil Municipal.

Le Président.

MACHON AU FOUR de St MARTIN

St Martin, notre joli hameau, semble depuis quelque temps, renaître dans la joie. Anciens et nouveaux arrivants se retrouvent maintenant très souvent pour revivre l'ambiance si agréable des réunions du bon vieux temps. Autour du four, étincellant de chaleur, les cuistots amateurs se défendent très bien et le fumet des côtelettes, saucisses.....le rire des enfants, les jeux, les chants, la gaieté de tous contribuent à créer entre une soixantaine de participants, des liens de chaleureuse amitié, bien appréciés à notre époque.

Prochain " Machon " en perspective, pour très bientôt,

les habitants de St. Martin.